

Réf: Dossier N° 025657

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE TOP VOLAILLE » en abrégé « ITV SARL »

Siège social Abidjan, Port-bouet, ANANI,lot 140,ilot 05

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/07/2021 , et enregistrés au CEPICI le 19/07/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE TOP VOLAILLE » en abrégé «
ITV SARL »

Objet : Achat et vente de produits agricoles, production d'aliments pour volaille et divers. Et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, ANANI,lot 140,ilot 05

Dirigeant(s) : M BALLO SEYDOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-04155 du 18/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°21789/GTCA/RC/2021 du 18/08/2021

